

L'actu éco en Pays Basque

LES ÉCHOS
DE LA CCI

Les règles du e-commerce en Europe

Si le Web est un formidable outil pour accroître sa zone de chalandise, vendre à l'export, et spécialement en Europe, il est bon de connaître certaines règles. Vendre et expédier un colis, de temps en temps en Italie, ne pose pas de problème majeur. Engager une stratégie rentable en Italie pour conquérir de nouveaux clients et y durer est une autre histoire. Pour éclairer les chefs d'entreprise et les guider dans leur stratégie e-commerce en Europe, la CCI propose une conférence, mardi 15 mai, de 10 heures à 12 h 30. Inscriptions sur bayonne.cci.fr

Transfrontalier : un workshop agro-food digital

Dans le cadre du programme européen Competitiv'Eko, un deuxième workshop transfrontalier dédié à l'agro-food digital est organisé le 23 mai, de 9 h 30 à 15 heures, à la Cámara de Gipuzkoa, à Saint-Sébastien. Sont conviés les agents économiques du secteur (entreprises, centres technologiques, clusters...) En 2017, plus de 250 entreprises ont participé aux travaux sur les trois thématiques convergentes du programme. Pour s'inscrire et participer : rendez-vous sur www.competitiveko.eu ou contacter Olga Irastorza à l'adresse mail : o.irastorza@bayonne.cci.fr

Port de pêche à Ciboure : appel à candidatures

La CCI Bayonne Pays basque, concessionnaire du port de pêche de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, lance un appel à candidatures pour sélectionner l'occupant d'une case de mareyage/poissonnerie, sur la zone des VFDM à Ciboure. Le local est situé au 8, avenue François-Mitterrand et concerne pour partie le

Nobatek invente l'habitat de demain

ANGLLET Le centre de recherche appliquée, créé en 2004, occupe une place centrale dans le développement de la construction durable et écoresponsable

Si Nobatek Inef 4 n'est pas très connu à Anglet et au Pays basque, il n'en va pas de même aux niveaux national et européen où sa réputation dans l'univers de la construction n'est plus à faire. Le point avec son directeur, Olivier Scheffer.

« Sud Ouest » Comment définissez-vous Nobatek Inef 4 ?

Olivier Scheffer Au départ, c'est un centre de recherche appliquée dédié à la construction durable. Il a été créé en 2004, mais en 2013, l'État l'a labellisé Institut national d'excellence pour la transition énergétique. D'où son nom d'aujourd'hui, Nobatek Inef 4.

Que vous a apporté cette labellisation ?

C'est la reconnaissance par l'État d'une initiative vraiment basque et régionale, née de la volonté du Conseil régional, de la Communauté d'agglomération Pays basque et de la Ville d'Anglet, avec le soutien de la Fédération française du bâtiment. Elle a été conçue sur le modèle de la Fondation européenne de recherche appliquée Tecnalia, dont le siège est à Saint-Sébastien. C'est aujourd'hui le troisième groupement de recherche européen. Tecnalia est d'ailleurs très impliqué dans Nobatek.

Quel est le statut de Nobatek ?

2013 a été un moment clé. Une des conditions posée par l'État pour notre passage du statut de centre de recherche régional à une structure de niveau national était de fusionner Nobatek avec l'Institut national d'ex-

cellence Inef 4, un consortium réunissant l'Université de Bordeaux, celle de Pau, le Conseil régional et le Cercle Promodule. Ce consortium fédère toutes les entreprises du bâtiment engagées dans une démarche globale de performance énergétique et de confort des bâtiments. L'État souhaitait que nous devenions une véritable société. Il a été choisi de faire une Société coopérative d'intérêt collectif.

Pourquoi ce choix ?

C'était la forme juridique la plus pertinente puisque nous avons une mission de service public, celle d'accélérer la transition énergétique dans le domaine de la construction. Une société coopérative ne représente pas d'intérêt capitalistique de sociétés privées. Toutes les parties prenantes de la filière du bâtiment sont représentées au sein de huit collègues, dont un pour les salariés. La présidence est assurée depuis janvier 2017 par Dominique Thomasson, président de Covearis qui est spécialisée dans la réalisation de façades complexes.

Comment êtes-vous financés ?

Nos ressources viennent de l'Europe, de l'État et de la Région, mais aussi du Département et de l'Agglomération Pays basque. On pèse, sur dix ans, près de 100 millions d'euros. Comparativement à d'autres secteurs, cela peut ne pas sembler énorme, cependant c'est la première fois qu'il y a une telle conjonction de moyens au service de l'innovation dans le bâtiment.

À l'heure où les sujets liés à la préservation de l'environnement sont incontournables, où en est le bâtiment ?



Olivier Scheffer, directeur de Nobatek Inef 4 : « Il ne sert à rien d'innover si les artisans ne sont pas accompagnés pour se former ». PHOTO BERTRAND LAPEGUE

Juste-là, le bâtiment est un mauvais élève en matière de transition énergétique. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 prévoit la rénovation totale des bâtiments anciens en 2050. Mais il faut lever plusieurs verrous. Il y a d'abord la question de la main-d'œuvre, vieillissante et non qualifiée par rapport aux performances attendues de consommation, de longévité et de confort. Il ne sert à rien d'innover si les artisans ne sont pas accompagnés pour se former. Le processus de conception des projets est aussi à revoir en y intégrant aussi les usagers.

Le troisième verrou concerne le trop faible investissement de la filière dans la recherche et le développement et le digital. Cela ne représente qu'entre 0,1 et 1% du chiffre d'affaires, quand il est de 30% dans l'industrie pharmaceutique. Pour nous, la réponse doit être de mutualiser les investissements. L'enjeu est de mettre en place un écosystème et des méthodes clients. Mais il faut surmon-



ter le quatrième verrou qui est que la filière du BTP est totalement atomisée. 95% des entreprises ont moins de dix salariés et 99,9% moins de cinquante. L'enjeu est de mettre en place un écosystème et des méthodes d'innovations ouvertes et collaboratives. Dans la recherche en amont, nous avons, par exemple, créé des laboratoires communs avec l'Université de Pau et Arkinova sur la physique et l'architecture urbaine. Nous menons aussi des projets en collaboration avec les industriels.

Mais comment intéresser les artisans à vos travaux ?

Nous nous y attachons. Mais cela demande du temps entre la prise de

conscience et l'acquisition des connaissances. Nous avons notamment mis sur pied le projet Batiscaf en association avec Promodule et la société Operentis, spécialisée dans les systèmes de formation multimédias, notamment le masque de simulation en trois dimensions. Ce qui permet d'acquérir de nouvelles compétences grâce à un apprentissage en milieu virtuel. Une technologie qui ne s'appliquait jusque-là qu'aux jeux vidéos ou aux simulateurs de vols dans l'aéronautique. Ce projet a reçu le prix Coup de cœur, lors de la dernière édition d'En[er] Meeting, le 8 mars dernier à Paris.

Recueilli par
Jean-Pierre Tamisier

IS Décisions en plus

BIDART Les fonds, entrés en recrutement construction attendent les prochains mois.

La société IS Décisions a été créée il y a quelques mois. Elle a fait un virage : la protection sur le cloud. « Mais dans cet espace, nous avons des logiciels de protection de ces nouveaux environnements. Nous avons développé son PDG, Frédéric Bidart. À l'origine, l'entreprise proposait de sécuriser les données des entreprises, des ministères dont le ministère de l'Énergie au-delà de la norme. Les systèmes informatiques, l'hébergement cloud ainsi que les données, hébergés, peut citer Salefont, des logiciels très répandus. L'acronyme de Soft

Protection de A IS Décisions entreprend la chaîne complète de la mise en place des systèmes installés dans les entreprises. Les données sont hébergées dans le cloud, en passant par des solutions SaaS.

« Nous avons mis en place des infrastructures. Le but est d'apporter une solution dans le nouveau monde dans lequel évoluent les entreprises. Cela explique le PDG opérationnel, la mise en place de la concurrence sur abonnement. Les mises à jour seront